

**CABINET
SEMICA**



**THEME : LES ENJEUX, DÉFIS ET PERSPECTIVES DE LA
PROMOTION DES
RICHESSES MINIÈRES ET PETROLIÈRES DE LA RCA**



RAPPORT GÉNÉRAL

2020 | MAI



POWERED BY



#SEMICA CENTRAFRIQUE

#SEMICA CENTRAFRIQUE

#SEMICA CENTRAFRIQUE



SOMMAIRE

GÉNÉRALITÉS	PAGE 3
VISION DU GOUVERNEMENT	PAGE 4
AVANT L'ÉVÈNEMENT	PAGE 5
PENDANT L'ÉVÈNEMENT	PAGE 6
CONCLUSION	PAGE 18
PROGRAMME	PAGE 19
L'ÉVÈNEMENT EN PHOTOS	PAGE 21
RECOMMANDATIONS SEMICA CENTRAFRIQUE 2020	PAGE 22
REMERCIEMENTS	PAGE 23
ANNEXE	PAGE 24

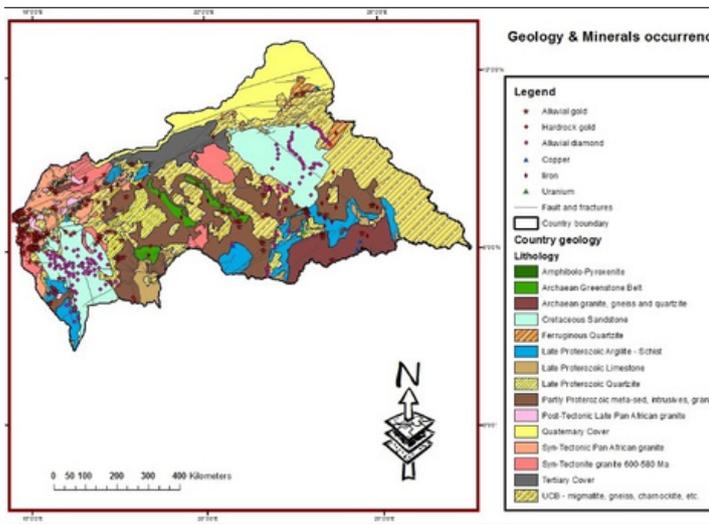
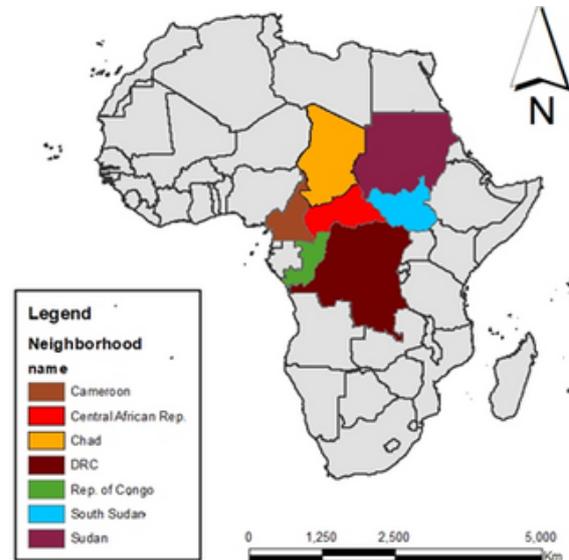
GÉNÉRALITÉS

SITUATION GEOGRAPHIQUE

La République Centrafricaine est un pays de la zone centrale de l'Afrique et couvre une superficie de 623 000 Km².

Elle partage ses frontières avec la République Démocratique du Congo (RDC) au Sud, le Cameroun à l'Ouest, le Tchad au Nord et les deux Soudan à l'Est.

La population est estimée à 4,7 millions d'habitants (Banque Mondiale, 2016).



CONTEXTE GEOLOGIQUE

La géologie de la RCA est constituée des grands ensembles suivants :

- Les formations archéennes du socle «Précambrien »,
- Les formations du Protérozoïque inférieur à moyen,
- Les formations des séquences fluviales du Crétacé,
- Les formations du Quaternaire du bassin sédimentaire au Nord

LE POTENTIEL MINIER

Les recherches sommaires engagées ne couvrent qu'une partie du pays. Portées sur le diamant et l'or en raison de leur haute valeur, la présence de Greenstones Belts donne la possibilité de découvrir de gros gisements primaires d'or.

Quelques gisements ont été mis à jour:

- Or de Ndassima,
- Uranium de Bakouma,
- Lignite de Nzako,
- Fer de Bogoin,
- Cuivre de Ngadé,
- Calcaire de Bobassa.

A cela s'ajoute, à des degrés divers de connaissance, les indices : d'étain, de nickel, de chrome, de phosphate, de lignite et de terres rares. Les substances de carrières tels que les argiles, le quartzite, le sable, le granite ont fait l'objet des matériaux de construction.

LE POTENTIEL PÉTROLIER

Les indices du pétrole se trouvent dans les sables, sables argileux, grès, roches carbonatées et les conglomérats, parmi lesquels la République dispose de :

- la bande Centrafricano- Tchadienne au Nord;
- la région de Bangui au Centre;
- la région de Ndjoukou-Possel au Sud-est;
- les grés de Carnot-Nola au Sud-Ouest et de Mouka-Ouada au Nord-Est.

VISION DU GOUVERNEMENT



Sous l'impulsion de Son Excellence **Pr. Faustin Archange TOUADERA**, Président de la République Centrafricaine, Chef de l'Etat, le Gouvernement entend désormais faire du secteur minier et pétrolier un véritable levier de développement économique et social de la Centrafrique.

Il a opté pour une politique d'attraction des investisseurs nécessaires à la mise en valeur de ce potentiel. Dans ce contexte, il encourage la création et le développement des secteurs miniers et pétroliers actifs et prospères, capables de contribuer d'une manière significative à l'économie du pays.

Le Ministère des Mines et de la Géologie a sollicité les services d'un Cabinet professionnel en Marketing, Communication & Organisation d'Evénementiels professionnels d'envergure internationale en l'occurrence le Cabinet SEMICA SARL, concepteur-organisateur du SEMICA, Salon International de l'Energie, des Mines et des Carrières annuel en vue de l'organisation du SEMICA CENTRAFRIQUE (Salon International des Mines, des Carrières et du Pétrole).

Ce premier Salon International des Mines, des Carrières et du Pétrole à Bangui, qui s'est tenu du Jeudi 27 au Samedi 29 Février 2020 vise à révéler le potentiel minier et pétrolier de la Centrafrique au monde entier.

Le présent rapport s'articule autour de deux axes principaux qui sont : avant et pendant le déroulement de l'évènement.

AVANT L'ÉVÈNEMENT



Suite à des échanges entre le Commissaire Général du Cabinet SEMICA et le Ministère en charge des Mines et de la Géologie de Centrafrique courant 2019, une convention de partenariat a été signée entre le Cabinet SEMICA représenté par son Fondateur et le ministère des Mines et de la Géologie représenté par le Ministre en charge.

Cette convention énonçait clairement l'objet de cette collaboration, les droits et obligations des parties. Dès lors, le **SEMICA CENTRAFRIQUE** commençait à prendre forme même s'il a fallu revoir les dates de tenue de l'évènement, initialement fixée du 5 au 7 décembre 2019, la période a été corrigée courant novembre 2019 pour se dérouler aux dates des 27, 28 et 29 février 2020.

La suite du travail de préparation du Salon rentre dans les activités de routine du Cabinet SEMICA qui élabore un certain nombre de documents qui sont soumis à la validation de la partie Administration Centrafricaine. Il s'agit entre autres de :

1. La confection du site web de SEMICA CENTRAFRIQUE et sa mise en ligne,
2. Projet de Thème général de la manifestation,
3. Plusieurs types de visuels,
4. La liste des personnalités à inviter par l'Autorité à divers niveaux,
5. Un projet de programme,
6. Préparation de la conférence de lancement de l'évènement
7. Elaboration du dossier de sponsoring,
8. Les fiches d'enregistrement des participants et des stands
9. Le plan d'occupation
10. L'inscription / désignation des panélistes,
11. Requête pour une commission thématique au sein de l'Administration des mines,
12. L'élaboration des projets de discours des autorités
13. Le Branding du site,
14. La coordination des arrivées et départs des invités du salon
15. La gestion des Rencontres B 2 B
16. La confection des stands pour les exposants,
17. La préparation des différents intervenants lors de la conférence.

PENDANT L'ÉVÈNEMENT



Du 27 au 29 Février 2020, s'est tenu à l'Hôtel Ledger Plaza de Bangui le Salon International des Mines, des Carrières et du Pétrole (**SEMICA CENTRAFRIQUE 2020**). Il a été organisé par le Gouvernement de la République Centrafricaine à travers le Ministère des Mines et de la Géologie, en partenariat avec le Cabinet SEMICA, Sous le Haut Patronage de Son Excellence **Pr. Faustin Archange TOUADERA, Président de la République, Chef de l'Etat**.

Cet événement a rassemblé de hauts responsables gouvernementaux, les principaux opérateurs économiques des secteurs miniers et pétroliers, des experts internationaux, des fournisseurs de biens, de services et de technologies, des financiers et des investisseurs pour discuter des défis, mettre en évidence les opportunités et célébrer les succès remportés dans les industries des mines, des carrières et du pétrole en Afrique et particulièrement en République Centrafricaine. L'événement a été marqué par la conférence elle-même décomposée en quatre Panels dont un de haut niveau.

Au-delà de la salle de conférence, il y a eu des stands d'expositions, des rencontres B 2 B.

Un Gala après la cérémonie de clôture avec des trophées attribués aux meilleurs selon les catégories, a permis aux participants de retrouver une ambiance de détente après deux jours d'intense réflexion.

Dans la matinée du Samedi 29 février 2020, il a été organisé une excursion sur le site minier de Bogoin.

I- LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie officielle d'ouverture a été marquée par les mots de bienvenue du Président de la Délégation Spéciale (Maire) de la ville de Bangui, Monsieur **Emile Gros Reymond NAKOMBO** ; s'en sont suivis les discours de :

- Monsieur **Philippe OUEDRAOGO**, Président du Directoire du Cabinet SEMICA ;
- Monsieur **Lamine DIOUF**, Représentant du Ministre des Mines et de la Géologie du Sénégal ;
- Monsieur **Léopold MBOLI FATRAN**, Ministre des Mines et de la Géologie de la RCA ;
- Son Excellence Monsieur **Firmin NGREBADA**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Représentant personnel du Président de la République, Chef de l'Etat.

Le Président de la Délégation Spéciale de la ville de Bangui a, au nom de l'Association des Maires de Centrafrique et du Conseil Municipal de Bangui, souhaité la Bienvenue aux éminentes personnalités et Chefs de Délégations, ainsi qu'à chaque délégué et leur a souhaité un bon séjour en Terre Centrafricaine. Aussi, il s'est dit heureux d'accueillir ses Frères d'Afrique et des autres Continents, dont la présence est une marque de Solidarité manifestée à l'endroit du peuple centrafricain tout entier.

Monsieur **Philippe OUEDRAOGO**, Président du Comité Scientifique de SEMICA a présenté le Cabinet SEMICA qui a totalisé dix (10) années d'expérience dans le domaine de l'évènementiel des Mines, de la Géologie, des Carrières, de l'Energie et du Pétrole. Il a indiqué que le Cabinet se projette mettre son expérience à la disposition des Etats partenaires, en vue de mettre en valeur les Ressources Naturelles du sous-sol africain. Il a aussi exalté la particularité de ce salon où les étudiants de l'Université de Bangui sont impliqués dans le programme. Pour terminer ses propos, il a remercié le Ministre des Mines et de la Géologie, ainsi que ses services techniques qui ont contribué efficacement à la tenue de ce Salon.

Le représentant du Ministre des Mines et de la Géologie de la République du Sénégal, a quant à lui transmis les remerciements des autorités gouvernementales et du peuple sénégalais à l'endroit du peuple Centrafricain et son gouvernement que dirige son Excellence **Firmin NGREBADA**, sous la très haute impulsion de Son Excellence **Pr. Faustin Archange TOUADERA**. Aussi, il a évoqué les raisons d'empêchement de son mandant qui s'est dit engagé pour le partage d'expériences et le renforcement de la coopération pour un développement durable des pays africains.

Don son allocution, le Ministre des Mines et de la Géologie de la République Centrafricaine a commencé par exprimer sa profonde gratitude à l'égard de son Excellence Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement pour avoir honoré de sa présence au **SEMICA CENTRAFRIQUE 2020**, signe fort de l'intérêt que porte le Gouvernement aux secteurs minier et pétrolier. Cette gratitude va également à l'endroit des différentes personnalités et délégations qui ont fait des efforts pour faire le déplacement de Bangui afin de participer à ce premier Salon des Mines, des Carrières et du Pétrole, en terre Centrafricaine.

Puis, Monsieur **Léopold MBOLI FATRAN** a rappelé l'historique de la recherche minière en Centrafrique et s'est appesanti sur les substances minérales ayant fait l'objet d'études approfondies qui ont mis en évidence quelques gisements dont les données sont disponibles. Il a souligné l'existence de la ceinture de roche verte (Greenstones belts) qui a donné la possibilité de découvrir d'importants gisements primaires d'or au Centre du pays. Aussi, sa position à cheval sur une zone mobile et sur la bordure du craton congolais fait espérer la mise à jour des Kimberlites diamantifères et les fosses sédimentaires de Doba au Nord, voisines des bassins de Doséo et de Salamat ouvrent des perspectives pour l'exploration pétrolière. Il a terminé ses propos par la formulation de vœu pour la participation active des investisseurs, à la mise en valeur de ces substances qui pourront générer les emplois, permettre la formation des cadres nationaux et améliorer les conditions de vie des populations.

Dans son discours d'ouverture, le Chef du Gouvernement a rappelé la pertinence du SEMICA CENTRAFRIQUE 2020 qui permettrait à la République Centrafricaine de révéler les potentialités des ressources dans le domaine des Mines, des Carrières et du Pétrole ainsi que les facilités qu'offre le cadre juridique à tous les partenaires, en vue de leur valorisation. Il a ensuite exhorté les participants à ne ménager aucun effort pour qu'à l'issue de leurs discussions, ils formulent des recommandations pour que les stratégies soient mises en place, par la valorisation de ces ressources minérales et pétrolières, pour une Centrafrique Emergeante.

Son Excellence, Monsieur **Firmin NGRABADA**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a enfin déclaré ouvert le Salon International des Mines, des Carrières et du Pétrole.

Une photo de famille et le retrait de son Excellence ont clos la cérémonie d'ouverture du **SEMICA CENTRAFRIQUE 2020**.

II- LE DEROULEMENT DES PANELS

En deux jours, Quatre (04) Panels ont été organisés pour faire découvrir le potentiel minier et pétrolier centrafricain ainsi que son cadre juridique et les opportunités d'investissement.

1. Panel (A) de Haut Niveau : Les potentialités Minière et Pétrolière en Afrique

Modéré par Monsieur **Robert MOÏDOKANA**, Ministre Coordonnateur de l'ITIE Centrafrique, ce Panel s'est déroulé en deux phases : il y'a eu des interventions portant sur la potentialité minière et pétrolière suivie des questions d'opportunités d'investissement dans ces secteurs. Une série de questions a été posée aux panélistes qui, tour à tour ont donné des éléments de réponses.

1- A la question sur l'Etat des lieux des ressources minière et pétrolière de la RCA et les ressources minières exploitables et celle qui sont en attente d'exploitation, le Ministre des Mines et de la Géologie de la RCA, Monsieur **Léopold MBOLI-FATRAN**, a d'abord présenté un état des lieux des ressources minières et pétrolières de la RCA.

Puis il a souligné que le secteur minier centrafricain regorge plus de 470 indices des minéraux dont 33 ont fait l'objet d'une étude sommaire, seuls le Diamant et l'Or sont exploités de manière artisanale et ne participent pas tellement au budget de l'Etat bien que La RCA soit constituée de plus de 17 unités géologiques et d'un vaste bassin pétrolifère.

2- Pour ce qui est de l'industrialisation du secteur minier sud-africain, le Représentant de l'Afrique du Sud, Monsieur **Sello HELEPI**, Conseiller spécial du ministre des Ressources minérales et de l'Énergie, a souligné que son pays a une longue histoire dans le domaine d'exploitation artisanale (plus de 100 ans) avant de passer à la mécanisation dudit secteur. Selon lui, différentes formations et mécanismes de l'exploitation ont permis la mise en place des différentes réformes afin de stabiliser le secteur et de l'amener vers le secteur de la mécanisation.

3- Quant à la politique du Gouvernement dans le secteur extractif du Sénégal (cas de l'Or), Monsieur **LAMINE DIOUF**, représentant du Ministre des Mines et de la Géologie du Sénégal a indiqué qu'il existe deux zones d'exploitation au Sénégal. La première est celle du bassin sédimentaire favorable à l'exploitation des hydrocarbures, des minéraux lourds et le calcaire industriel. La seconde est le socle où l'or est exploité.

Il a ensuite précisé que plusieurs sociétés minières étrangères font de l'exploitation mécanisée, semi-mécanisée.

Selon lui, l'Etat Sénégalais ne bénéficie pas beaucoup sur les taxes mais est entrain de définir les stratégies de la semi mécanisation pour des sociétés privées afin de ramener les exploitants sur la voie légale.

4- Quant au partage d'expérience de la République du Congo, Monsieur **Hilaire ELENGA**, Directeur General CRGM, revient sur les deux régimes de contrats qui définissent la concession et le partage de produit pétrolier :

- La concession c'est demander à un régime de passer à l'exploitation, c'est aussi lorsque tous les investissements ont été sur le compte d'un contractuel et à la fin du contrat le pays doit rétrocéder toutes les dépenses des investisseurs.
- Pour le régime de partage de produit pétrolier, c'est lorsque le Gouvernement libéralise le secteur pour favoriser les Nationaux afin de remplir les conditions nécessaires et de respecter la réglementation en vigueur.

5- A la question sur la relance économique après la crise, le Ministre du Plan et de la Coopération, Monsieur **Félix MOLOUA** a, dans un premier temps, félicité son homologue des Mines et de la Géologie pour cette initiative d'opportunités afin de capitaliser les expériences des pays frères. Il a ensuite expliqué que suite à la crise, la République Centrafricaine est tombée plus bas par rapport à sa croissance.

Mais, grâce à l'appui de la communauté internationale pour la relance économique voir (selon le pilier 3 du DSRP), des efforts ont été faits après le retour à l'ordre constitutionnelle pour permettre le développement du secteur minier, forestier, agricole, énergétique et la communication afin de faciliter la libre circulation.

La RCPCA est un outil d'investissement pour permettre la révision du Code Minier, la Charte de Commerce et de voir comment améliorer le climat des affaires, a-t-il ajouté.



II- LE DEROULEMENT DES PANELS

6- A la question liée aux : « opportunités d'investissement », le Ministre de Développement de l'Energie et des Ressources Hydrauliques, Monsieur **Herbert Gotrant DJONO-AHABA** a intervenu pour faire état d'amélioration des climats et perspectives d'avenir. Il a ensuite prouvé l'existence d'une grande potentialité des réserves en ressource énergétique partout dans le pays car la RCA dispose de gisements pétroliers, de grands bassins dans le Nord-ouest, Sud-ouest, Centre-Sud et Sud-Est ; de gisement d'Uranium ; de Thorium et autres. Ce qui reste à faire pour le pays, c'est l'exploration et la mise en valeur de ces ressources.

Quant au secteur pétrole aval, il a été libéralisé pour permettre aux investisseurs, la création des différentes sociétés dans le domaine de transport, stockage, et la distribution.

A cela, s'ajoute la production actuelle de l'Energie électrique par l'ENERCA, 20 MW au niveau de Boali cependant la population n'en consomme que 18 MW. L'énergie Thermique produit 5 MW qui est aussi énergie Biomasse. Toute fois le KW est vendu à 65 francs CFA, ce qui n'est pas attrayant à la mise en place de la tarification.

7- Monsieur **Ange KOYASSE**, ministre secrétaire technique permanent de Cadre Mixte de Concertation de l'Amélioration des Affaires (CMCAA), a partagé ses expériences dans le climat des affaires en RCA en précisant que la volonté politique du Gouvernement est de rendre le secteur fort et dynamique tout en regroupant les points selon les exigences de l'OHADA relatifs à la révision du code de commerce et de la charte d'investissement.

L'occasion a été donnée à l'assistance qui s'est prononcée sur les présentations. De ces échanges, il ressort qu'il n'est pas opportun pour les pays de changer de régime fiscale dans les mines. Aussi, les ressources minérales n'ont pas tous la même valeur économique d'où la nécessité d'appliquer des taux raisonnables pour une répartition équitable des recettes minières.



II- LE DEROULEMENT DES PANELS

2. Panel B : « Etat des lieux de la recherche géologique, minière et pétrolière »

A la reprise des séances à 14h30, le modérateur, le Dr **Gaétan MOLOTO A KENGUEMBA**, une fois introduit, a présenté les différents panélistes affectés pour le panel B:

Quatre Thèmes ont été développés :

1) L'Historique des activités géologiques et minières présenté par Dr **Jean BIANDEJA** qui a cité les travaux antérieurs qui ont été effectués par des colons avant l'indépendance, puis post coloniale et universitaire (thèses), et qui ont abouti à la mise en évidence des gisements aurifères, d'uranium et les synthèses cartographiques au 1/1000000.

2) Dr **Prince Emilien YEDIDYA DANGUENE** a précisé que la RCA est géologiquement localisée dans la chaîne panafricaine nord équatoriale, d'orientation E-W, de plus de 5000 km de longueur, pour une largeur de 300 km environ. Actuellement, les travaux sur la géologie de la RCA sont menés conjointement au laboratoire de pétrologie et de géologie structurale de Yaoundé 1 et au laboratoire de géoscience de l'Université de Bangui.

3) Pour ce qui est de l'Historique de la recherche pétrolière en République Centrafricaine et Etat des lieux actuels, le Directeur Général du Pétrole, Monsieur **Didier Francis SODEA** a, dans un premier temps présenté le bassin du système du Rift de l'Afrique central qui se trouve être à l'origine de la mise en place des bassins pétroliers de la sous-région. Il a ensuite rappelé les travaux antérieurs des consortiums et des groupes ayant exercés sur la bande depuis l'époque coloniale jusqu'à une certaine période. Il a aussi précisé que sur le terrain des travaux se font Depuis 2007 par trois opérateurs pétroliers qui sont :

- **PTI-IAS** et **PTI-AL**, des sociétés chinoises d'exploration pétrolière, et détentrices respectivement du Bloc B depuis 2007 et le Bloc A en 2011 ; et
- **DIG OIL**, Société sud-africaine d'exploration pétrolière, détentrice du Bloc C depuis 2011.

Il a ensuite indiqué les zones potentielles pétrolifères où il est important de mener des investigations pour leur valorisation. Pour terminer, il a émis le vœu de voir l'appui des investisseurs afin d'atteindre les objectifs contenus dans la vision du secteur pétrolier centrafricain qui est celle de contribuer réellement à l'amélioration des conditions de vie du citoyen centrafricain et lui redonner son sourire.

Les travaux sur la géologie en RCA s'inscrivent dans un vaste programme de recherche sur cette chaîne, mené conjointement au laboratoire de pétrologie et de géologie structurale de Yaoundé 1 et au laboratoire de géosciences de l'université de Bangui.

La chaîne panafricaine nord équatoriale est une méga chaîne d'orientation E-w, de longueur supérieure à 5000km pour une largeur de 300km environ (Nzenti, 1987; Tanko Njiosseu et al, 2005).

4) Le thème sur les travaux de recherches du ministère des mines et de la géologie ainsi que ceux réalisés par les sociétés minières a été présenté par Monsieur **Arsène Simplicie KOBENGO-TEZO**, Directeur des Données, de la Gestion du Patrimoine Pétrolier et de la Promotion Pétrolière.

Dans sa présentation, il a d'abord énuméré des substances minérales ayant fait l'objet d'études partiellement approfondies entre autres l'uranium de Bakouma estimé à 50 000 tonnes, l'or de Ndassima 50 tonnes, le fer de Bogoin évalué partiellement à 3 500 000 tonnes et bien d'autre encore. Il a ensuite présenté certaines substances minérales méritant des travaux d'évaluation, tels que le diamant dont les minéraux kimberlitiques ont été mis en évidence par la Société DE BEERS dans le socle archéen de Mbomou et de Bouca, l'or dont les indices sont répartis sur toutes les coupures géologiques de la RCA, le fer qui est ciblé sur 5 coupures, dont les plus importants se trouvent sur la coupure de Kaga-Bandoro, le Colombo tantalite, le plomb et bien d'autres encore.

Poursuivant sa présentation, l'Ingénieur Géologue a expliqué que les résultats des travaux géophysiques de la société Dig-Oil ont mis en évidence d'importantes anomalies révélatrices d'Hydrocarbure dans le Sud-Ouest de la RCA. Parlant des substances de carrières, il a signifié que les substances de carrières sont réparties sur presque toute l'étendue du territoire Centrafricain.



II- LE DEROULEMENT DES PANELS

3. Panel C : « Women in Mining : Intégration de la Femme Africaine dans le développement économique et social »

L'objectif général de cette session, modérée par Monsieur **Olivier MALIBANGAR**, Ancien Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique, est d'aborder des questions relatives au statut, à la situation et à l'impact de travail des femmes africaines dans le secteur minier pour contribuer au développement économique.

Ces objectifs spécifiques étaient les suivants :

- Exposer les conditions de la femme dans le secteur minier et les axes d'amélioration ;
- Recenser les initiatives visant à promouvoir l'intégration de la femme dans le développement économique et social ;
- Présenter les modèles de réussite de femmes dans le secteur minier ;
- Formuler les recommandations en vue d'une meilleure prise en compte du genre dans le développement du secteur minier en Afrique.

Le fait majeur à relever est la participation de la **Première Dame Brigitte TOUADERA** qui a répondu à l'invitation VIP du comité de l'association des femmes du secteur minier de Centrafrique (**AFESMICA**). Dans une grande sagesse, elle a apporté des idées novatrices au débat sur la problématique de la femme dans les mines en Afrique.

1- Madame Virginie BAIKOUA, Ministre de l'Action Humanitaire et de la Réconciliation Nationale a indiqué dans sa présentation, l'existence des femmes qui interviennent dans le secteur minier en République Centrafricaine. Pour leur meilleure insertion, il faudrait une étude diagnostique en vue de dresser un tableau synoptique du genre afin de permettre au Gouvernement d'élaborer une stratégie de politique nationale pour un relèvement et pour une autonomisation socioéconomique réelle des femmes centrafricaines dans le secteur minier.

2- Madame Aline Gisèle PANA, Ministre de la Promotion de la Femme a rappelé les problématiques du statut de la femme centrafricaine qui sont à trois niveaux à savoir, la politique d'équité, le droit de la femme et le renforcement de capacité.

3- Madame Georgette Barnes Sakyi-Addo, Présidente de l'Association de "Women in Mining Africa" (**AWIMA**) a mentionné la faible représentativité des femmes dans les secteurs

minier (13%) et pétrolier (15%) en Afrique. Elle a présenté les objectifs d'AWIMA et a encouragé les femmes centrafricaines à faire preuve d'une maturité professionnelle pour la mise en œuvre de ces atouts.

4- Madame Fanta Mariette SAMBA VOMI, Présidente de l'Association des Femmes du Secteur Minier de Centrafrique (**AFESMICA**) a abordé la question des conditions des femmes dans le secteur minier centrafricain. Ces dernières n'ayant pas les mêmes capacités que les hommes, sont souvent limitées et font face à plusieurs défis entre autres l'analphabétisme. Les initiatives visant à promouvoir l'intégration de la femme dans le secteur minier nécessite l'intervention des décideurs politiques et des partenaires.

5- Maître Bobson COULIBALY, Avocat de Nationalité Burkinabé, a bien voulu partager les expériences de son pays sur les réformes du code minier. En effet le dernier Code Minier de 2015 tient compte des pesanteurs autour de la question du genre dans les activités minières artisanale.

6- Madame Marguerite RAMADAN, Présidente de l'Organisation des Femmes Centrafricaines (OFCA) a mis l'accent sur les facteurs qui bloquent l'égalité du genre dans le secteur minier. Les initiatives visant à promouvoir l'intégration de la femme dans ledit secteur devraient être conformes aux stratégies proposées par la Conférence Internationale pour la Région des Grands Lacs (CIRGL).

7- Madame Prisca MOYEKE, Présidente de l'Union Nationale des Coopératives Minières de Centrafrique (UNCMCA) a donné en exemple de réussite, des femmes entrepreneurs qui sont Présidentes des Coopératives Minières.

8- Mesdames Georgette Barnes SAKYI-ADDO et Balbine Pascaline MAKANI OMGBA, Présidente et Vice-Présidente d'AWIMA, ont abordé la question sur les conditions des femmes dans la chaîne de valeur des secteurs minier et pétrolier qui sont les mêmes dans tous les pays de l'Afrique en Général. Elles ont profité de l'occasion pour faire un plaidoyer au niveau des autorités, partenaires pour qu'elles



II- LE DEROULEMENT DES PANELS

Monsieur **François OUEDRAOGO**, Consultant du Cabinet SEMICA est intervenu en dernier, pour ouvrir une piste de réflexion sur l'artisanat minier qui évolue dans un cadre informel avec les utilisations de mercure. Pour lui, il convient de pousser les artisans vers l'industrialisation minière qui diminue la pénibilité des activités minières y compris pour les femmes.

A l'issue des travaux de la session, les idées de recommandations suivantes ont émergé. Il s'agit de :

- La nécessité d'élaborer une stratégie d'intégration du genre dans le secteur minier ;
- La mise en œuvre d'un cadre juridique concernant l'égalité des femmes sur le lieu de travail, et l'éradication des pratiques négatives à l'égard des femmes afin de mettre un terme à la discrimination fondée sur le sexe qui prévaut dans de nombreux pays ;
- Le renforcement de capacités des femmes du secteur minier en leadership féminin, plaidoyer, entrepreneuriat minier, dans les activités génératrices de revenus en vue d'assurer leur autonomisation.



II- LE DEROULEMENT DES PANELS

4. Panel D : « Cadre juridique applicable au secteur minier et pétrolier et les opportunités d'investissement »

Ce panel est axé sur les conditions réglementaires qui régissent ces secteurs et les possibilités offertes pour la création d'entreprise en République Centrafricaine. Il a été animé par Monsieur **Gilbert GUIDO**, Directeur Général de l'Agence Nationale de la Radioprotection (ANR).

1- Le Cadre de Gouvernance dans le secteur minier (le Code Minier) a été présenté par **Jules César YAGANZA**, Expert Evalueur du diamant et or, rappelle que l'immensité de la richesse du sous-sol centrafricain mérite un mode de gestion cohérent à travers les textes réglementaires qui le régissent.

Après avoir rappelé les différentes modifications apportées sur La Loi N° 61/208 du 11 avril 1961 portant création d'un Code Minier Centrafricain, celui-ci a présenté les différentes activités qui sont régies par la loi minière en vigueur qu'est la Loi n°09.005 du 29 avril 2009 portant Code minier de la RCA et son Décret n°09.126 du 30 avril 2009 fixant les conditions d'application de la loi de 2009. Il s'agit des activités de recherche, d'exploitation et de la commercialisation.

Quant au secteur pétrolier, celui-ci est régi par l'Ordonnance no 93.007 du 25 Mai 1993 portant code pétrolier de la République Centrafricaine et le Décret fixant les conditions d'application de ladite loi. Les activités dudit secteur qui sont la prospection d'hydrocarbure, la Recherche, l'Exploitation et le Transport s'exécutent au travers de l'Autorisation de prospection d'hydrocarbures et des Permis d'Exploration des Hydrocarbures.

L'obtention de ces titres est assortie de la signature d'un contrat pétrolier avec l'Etat, définissant le régime spécifique des droits et obligations des parties relatives aux titres et aux investissements à réaliser.

Pour finir, il a souligné que les obligations attachées à l'exécution des opérations contenues dans les deux (2) instruments juridiques pré-cités dans le but de rendre les procédures et les formalités d'octroi des autorisations et titres miniers/pétroliers plus claires, simples et transparentes, puis garantir et sécuriser l'investissement dans le strict respect des réglementations en vigueur, tout en tenant compte des besoins spécifiques de l'industrie minière/Pétrolière et enfin soutenir toute initiative au développement d'un projet minier.

2- En complément de ce Code minier, la loi sur les minerais radioactifs a été développée par Monsieur **Wilfried KPAWILINA LONEM**, Inspecteur de Radioprotection et Sureté Radiologique l'ANR, qui a souligné que l'une des principales dispositions de ladite Loi est la protection, la recherche, l'exploitation, le traitement, le transport, la commercialisation, le contrôle des minerais radioactifs. Aussi, elle s'applique à l'octroi des autorisations et titres miniers.

Ainsi, toute personne physique ou morale voulant investir dans les activités minières et pétrolières ou utiliser des sources radioactives dans les activités précitées doivent obtenir une autorisation de l'ANR conformément à la réglementation en matière de Radioprotection en adéquation aux normes internationales de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA).

3- La Charte d'Investissement de la République Centrafricaine a été présentée par Monsieur **Cyriaque GUENEFIO**, Directeur du Développement Industriel au Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Selon l'exposant, cette loi vise à promouvoir et faciliter l'investissement en R.C.A par la création d'entreprises nouvelles. Elle incite à l'implantation des entreprises dans les régions de l'intérieur du pays par le transfert de technologies adaptées aux besoins du développement en vue de valoriser les matières premières locales.

Il est à relever que cette Loi soulève quelques exceptions en ce qui concerne les activités d'achat et de revente, les activités touristiques, le simple gardiennage et la location des véhicules.

Nonobstant ces exceptions, cette Loi offre des garanties, des droits et obligations aux investisseurs.

Fort de tout ce qui précède, cette charte offre de meilleures conditions d'admission et modalité d'octroi d'agrément.



II- LE DEROULEMENT DES PANELS

4- Les conditions de constitution d'une société minière ou pétrolière ont été présentées par Maître **Christiane DORAZ-SEREFESSENET**, Présidente de la chambre des Notaires de Centrafrique.

Selon elle, le développement d'une nation est une question cruciale qui appelle constamment à l'application stricte des Lois régissant les conditions de vie des citoyens pour établir l'harmonie et la sécurité juridique à leur service, car l'acte notarié est un instrument de sécurisation des rapports juridiques. Deux points sont à retenir : Le rôle de régulation de l'acte notarié et le cadre juridique et réglementaire.

S'agissant de l'acte notarié instrument de paix et de justice préventive est le seul moyen efficace qui offre des garanties non pas seulement aux parties contractantes mais aussi à l'Etat.

Pour ce qui est du cadre juridique et réglementaire, seules les sociétés minières ou pétrolières de droit centrafricain, légalement constituées peuvent se faire délivrer un agrément assorti de la signature d'un cahier des charges dont les modalités sont prévues par le Décret d'application du Code Minier et l'acte uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires(OHADA).

Pour la constitution d'une société, les conditions sont les suivantes :

- La déclaration notariée et de versement ;
- Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive ;
- Les premiers statuts de la société ;
- La déclaration au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

A travers le guichet unique (GUFÉ), de formalités des entreprises, la constitution d'une société ne dure que 24 heures.

5- L'importance de la préservation de l'environnement a fait l'objet d'une présentation faite par Monsieur **Gilbert MOLEKPO**, Directeur du Développement durable qui souligne que ledit secteur est régi par la loi n° 07.018 du 28 décembre 2007, et disposant de trois (3) organes fondamentaux pour sa gestion qui sont les suivants :

- La commission nationale pour l'environnement et le développement durable (CNUCEDD), article 7.
- L'Agence Nationale de l'Environnement et de Développement Durable (ANEDD), article 8 ;
- Le Fonds National de l'Environnement (FNE), article 9.

Il a précisé que ce Code prévoit dans ses articles 87 à 93, 101 et 102, la protection durable de l'environnement pour tout projet de développement, la réalisation préalable des évaluations environnementales.

Enfin, il a souligné que les investisseurs dans le secteur minier sont tenus au strict respect du Code de l'environnement, car les différents instruments juridiques de la RCA (Code minier les articles 104 à 107, l'Ordonnance pétrolière ainsi que la loi sur les minerais radioactifs, les articles 140 à 142) ont intégré la protection et la préservation de l'environnement, en vue de satisfaire le principe du Développement Durable.

6- L'Energie en tant que vecteur du développement de tout projet d'un pays, a fait l'objet d'un thème qui a été développé par le Dr **Michel BINDO**, Chef de projet PCH-R.CA au PNUD.

Selon l'exposant, le secteur énergétique dispose de quatre (04) piliers de la croissance des revenus en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations des zones minières. Il faut noter que l'Energie :

- Favorise le développement de la petite et grande mine, avec comme corollaire, l'augmentation de la production ;
- Permet la diversification des activités minières avec comme finalité, la promotion de la chaîne des valeurs ;
- Assure l'autosuffisance alimentaire par la promotion de la chaîne des valeurs agricoles ;
- Favorise le capital humain par le développement des structures sociales de base, tout en promettant l'équité et l'égalité du genre.

Ainsi, de par sa transversalité, l'Energie apparaît comme maillon de toutes activités de croissance, des revenus et de l'amélioration des conditions de vie en zones minières. Les activités minières ne peuvent se dérouler sur toute l'étendue du territoire à condition qu'il y ait une sécurité des investisseurs.

7- La sécurité et les différentes formes de répression dans les zones minières a fait l'objet d'un thème qui a été développé par le Capitaine **Flavien MALOT**, Commandant de l'Unité Spéciale Antifraude (USAF).

Selon l'exposant, cette unité, créée par la loi n° 09.005 du 29 avril 2009, portant Code Minier de la R.C.A, et régit par Décret n° 13.241 du 08 juillet 2013, portant Organisation et Fonctionnement de l'Unité Spéciale Anti-fraude, est un organisme public, placé sous l'autorité du Ministère des Mines et de la Géologie.

La mission assignée à l'USAF consiste à assurer la sécurité dans les zones minières, de réprimer toute personne ne se conformant pas aux dispositions réglementaires définies par les textes en vigueur.

Tout exploitant du secteur minier doit respecter scrupuleusement la législation minière en vigueur.

II- LE DEROULEMENT DES PANELS

8- L'Etat des lieux, contraintes et opportunités du développement d'un secteur minier industriel en République centrafricaine a été développé par Monsieur **Florent LAGER** Vice-Président de la Fédération des Mines Solides du Congo.

Après avoir rappelé les potentialités minières du pays, l'exposant a souligné le caractère artisanal du secteur qui ne profite pas tellement à l'Etat. Il a cité les points qui constituent un frein pour l'émergence d'un secteur minier industriel et témoigné les efforts réalisés par l'Etat pour améliorer l'attractivité dans le secteur.

Enfin, selon lui, la confiance, la stabilité et le dialogue avec les opérateurs miniers sont les conditions pour un succès dans l'industrialisation du secteur.

9- Un partenariat pour la croissance et l'emploi a été développé par **Eliza GEREANU**, Chef Section Economie, secteur privé de la Délégation de l'Union Européenne.

Dans son intervention, l'exposante a présenté le Plan européen d'investissement et l'intervention de l'UE visant à dynamiser le secteur privé en République Centrafrique et les Reformes dans le cadre de l'appui budgétaire de l'UE.



II- LE DEROULEMENT DES PANELS

10- L'importance économique des hydrocarbures a été exposée par le Ministre Conseiller en matière des Grands Travaux, Monsieur Ahmed SENOUSSI afin de susciter la réaction des investisseurs pour des projets d'exploration dans les autres zones.

11- Le thème : « **Quelques facteurs complémentaires du cadre légal et réglementaire pour l'attractivité des investissements dans le secteur minier africain** » a été développé par son Excellence Seydou BOUDA, expert en économie du développement, ancien ministre du Burkina.

Il a d'abord partagé le constat que le continent africain peine à mobiliser les fonds nécessaires à son développement en dépit de ses atouts immenses.

Comment peut-on expliquer cela en dehors du fait colonial?

- Le déficit en matière d'Etat de droit,
- Une scène politique défavorable,
- Le déficit criard des infrastructures (transports, énergie, connectivité ...),
- La gouvernance,
- L'efficacité et l'efficacité de l'administration publique,
- La Transparence, justice et stabilité fiscales,
- La qualité du capital humain,
- La corruption.

Le potentiel commercial de l'Afrique est très largement reconnu. Le continent dispose d'un marché de plus de 900 millions de consommateurs ainsi que de toutes sortes de ressources du sol et du sous-sol pouvant soutenir à la fois l'industrialisation et le commerce.

Ce potentiel est cependant très peu valorisé et l'on peut espérer que le lancement récent de la Zone de libre-échange continentale (ZLECA) tiendra toutes ses promesses en ouvrant largement le continent au commerce et à l'investissement pour peu que les efforts soient consentis pour résoudre le problème de l'insuffisance des facteurs de productions cités plus haut.



III- LA CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

Présidée par **Monsieur Félix MOLOUA**, Ministre du Plan et de la Coopération, Représentant du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, la cérémonie de la clôture du SEMICA CENTRAFRIQUE a démarré à 18h47 à l'Hôtel Ledger Plaza à Bangui.

Étaient présents, en plus des investisseurs étrangers et autres participants nationaux, le Ministre des Mines et de la Géologie, Ministre de l'Action Humanitaire et de la Réconciliation Nationale.

Après le rapport de synthèse, lu par Monsieur **Martin Aristarque NGUENGO**, Directeur Général de l'Office de Recherches Géologiques et de l'Exploitation Minière (ORGEM), la parole a été donnée à Madame **Corinne Prisca NGUENDJE**, Cadre de la Direction Générale du Pétrole de procéder à la lecture des Recommandations issues de ce Salon. Enfin, Monsieur **Jephté NGANAFIO** a lu la Motion de Remerciement à l'endroit du Président de la République pour cette initiative.

Dans son discours de clôture, le Ministre du Plan et de la Coopération a dans un premier temps remercié les membres du Gouvernement pour leur implication pour la réussite du **Salon des Mines, des Carrières et du Pétrole** qui est une première en RCA. Sa gratitude va également à l'endroit des investisseurs étrangers, des sponsors, des fournisseurs.



Il a rappelé l'importance de l'exploration minière et de la cartographie géologique de la RCA qui dispose d'une immensité de ressources minières et pétrolières. Pour finir, il a témoigné sa reconnaissance à la presse sans laquelle la population ne pourrait pas être informée de ce grand évènement.

Après avoir remercié le **Cabinet SEMICA** pour son professionnalisme et la qualité dans l'organisation de cette première édition de ce Salon Centrafricain, Monsieur **Félix MOLOUA** a souhaité bon retour à tous les participants. Il a enfin au nom du Premier Ministre SEM **Firmin NGREBADA** qu'il a eu l'honneur de représenter, déclaré clos le premier Salon minier et pétrolier **SEMICA CENTRAFRIQUE 2020** et a donné rendez-vous à tous pour la deuxième édition en 2021.



CONCLUSION

On peut dire sans fausse modestie que ce premier Salon des Mines, des Carrières et du Pétrole de la RCA, **SEMICA CENTRAFRIQUE** qui s'est tenu du 27 au 29 février 2020 à l'Hôtel Ledger Plaza de Bangui a été un succès sur plusieurs plans.

Au plan de la sécurité physique, c'était un défi et les Autorités ont assuré tout en relevant le défi du moment.

Au plan organisationnel, ce fut un succès total pour une première fois. La salle de conférence a refusé du monde à la cérémonie d'ouverture. Les participants ont été assidus durant les deux jours de présentation. Le Panel C qui a abordé la question de la Femme dans le secteur minier est allée au-delà des attentes avec la présence de la Première Dame, **Brigitte TOUADERA**, qui a pris part de bout en bout à ce Panel avec des contributions très pertinentes.

Toute œuvre humaine ne pouvant être parfaite, le volet organisationnel pour les prochaines éditions requiert des ajustements à plusieurs niveaux :

- Les dates retenues pour l'évènement ;
- Le nombre très élevé de conférenciers au Panel D ;
- La non mise en œuvre des stands d'expositions à temps pour permettre la visite de ceux-ci par le Patron de la cérémonie.

Pendant trois (03) jours, Bangui a été la vitrine minière et pétrolière du continent africain et les décideurs se doivent d'être fiers. La République Centrafricaine dispose d'une grande variété de potentialités en ressources minérales révélée grâce aux experts nationaux et internationaux venus à ce rendez-vous du donné et du recevoir.

L'immense potentiel minier et pétrolier commence à être connu. Sa valorisation par tous les grands acteurs miniers et pétroliers du monde entier qui sont invités à venir faire de bonnes affaires en Centrafrique est maintenant une question d'approche moderne en mettant à disposition les données de base géologiques, en créant les infrastructures adaptées (énergie, routes, téléphonie, ...) et en garantissant la sécurité physique et juridique des investisseurs et leurs biens.



Programme

JEUDI 27 FEVRIER 2020

08H00 08H45	-	Accueil et installation des Invités
09H00 10H00 09H00 09h05 09H06 09H11 09H12 09H17 09H18 09H23 09H24 09H29 09H30 09H40 09H41 09H46 09H47	-	Cérémonie Officielle d'Ouverture Le Présentateur annonce le début de la Cérémonie et donne le Programme Le Présentateur annonce le Mot de bienvenue du Maire de Bangui Mot de bienvenue du Maire de Bangui, Monsieur Emile NAKOMBO Le Présentateur annonce le Président du Directoire du SEMICA Allocution de Monsieur Philippe OUEDRAOGO, Président du SEMICA Annonce Allocution de la Représentante de l'Union Européenne à Bangui Allocution de la Représentante de l'Union Européenne à Bangui Le Présentateur annonce l'Allocution du Représentant du Ministre des Mines et de la Géologie du Sénégal Allocution de Monsieur le Représentant du Ministre des Mines et de la Géologie du Sénégal Le Présentateur annonce le Ministre des Mines et de la Géologie de la Centrafrique Allocution de Monsieur Léopold MBOLI FATRAN, Ministre des Mines et de la Géologie /RCA Le Présentateur annonce l'artiste Troupe Théâtrale TOUGBATO Prestation de l'artiste Troupe Théâtrale TOUGBATO Le Présentateur annonce S.E.M. le Premier Ministre, Chef du Gouvernement Discours de S.E.M. Firmin NGREBADA, Représentant le Président de la République
10H00 11H00	-	Visite des stands d'Expositions Cocktail d'ouverture
11H30 13H00	-	Panel A : PANEL DE HAUT NIVEAU : POTENTIALITES MINIERES ET PETROLIERE EN AFRIQUE.
13H00 14H00	-	Déjeuner de réseautage
14H30 17H30 14H 30 14H 45 15H 00 15H 20 15H 35 15H 50 16H 05	-	Panel B : ETAT DES LIEUX DE LA RECHERCHE GEOLOGIQUE, MINIERE ET PETROLIERE <ul style="list-style-type: none"> - Historique de la recherche géologique et minière en RCA - Historique de la Recherche pétrolière et état des lieux actuels - Etat partiel des lieux actuels de la recherche géologique, minière et pétrolière (Travaux de recherches de l'Université de Bangui - Travaux de recherches du MMG, des structures de recherches (DPER, ORGEM) et sociétés minières - Expérience du Sénégal - Les substances ayant fait l'objet d'une étude approfondie et leur importance économique - <u>QUESTIONS / REPONSES</u>
17H30 18H30	-	Cocktail de réseautage

Programme

VENDREDI 28 FEVRIER 2020

08H00 - 17H00	Expositions/Visite des stands
09H00 - 12H30	Panel C : LES FEMMES DANS LE SECTEUR MINIER : Intégration de la Femme Africaine dans le développement économique et social
12H30 - 13H30	Déjeuner de Réseautage
13H30 - 16H00	Panel D : OPPORTUNITES D'INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR MINIER :
13H 30	- Code minier, ordonnance pétrolière et loi sur les minerais radioactifs
13H 40	- Code de l'environnement de la République Centrafricaine
13 H50	- La chartre d'investissement de la République Centrafricaine
14 H	- Création d'une société (minière et pétrolière)
14 H10	- L'Impact du cadre législatif et règlementaire sur l'attractivité du secteur Minier
14 H20	- Quelques facteurs complémentaires du cadre légal et règlementaire pour l'attractivité des investissements dans le secteur minier africain.
14 H30	- Energie : facteur de croissance des revenus et d'amélioration des conditions de vie des populations des zones minières
14H 40	- Le Pacte pour la croissance et l'emploi (UE-RCA)
14H 50	- La sécurité, les attributions de l'USAF et différentes formes de répressions dans activités minières : cas de la République Centrafricaine
15H	
15H 10 - 16H 30	QUESTIONS / REPONSES
16H00 - 17H30	Elaboration du rapport de Synthèse
17H30 - 18H00	CEREMONIE DE CLOTURE
	- Lecture du rapport de synthèse lu par le Rapporteur Général
	- Discours de Clôture (Ministre des Mines).
19H30 - 22H00	Dîner Gala de clôture / Remise des trophées
19H30	Accueil et installation des invités, Animation musicale par la Troupe Traditionnelle YANGBA BOLO
20H00	Dîner et diffusion VTR (Vidéo SEMICA et Spots Partenaires)
20H10	Prestation 1 de l'artiste LOSSEBA
20H15	Allocution du Président du SEMICA
21H20	Annnonce Remise d'Attestations aux Partenaires et Sponsors
21H21	Remise de Trophées des Meilleures Entreprises (Mines, Carrières & Pétrole) 2020
21H16	Diffusion de Spots Partenaires
21H20	Prestation de l'artiste TROUPE THEATRALE TOUMBATO
21H25	Hommage à Monsieur JEAN YURMANI, Doyen du secteur minier en RCA
21H35	Remise du Trophée JEAN YURMANI du Futur de l'Industrie Minière
21H50	Prestation 2 de l'artiste LOSSEBA
22H00	Remise du Trophée Suprême du LEADERSHIP AFRICAIN 2020 au PR
22H05	Photo de famille & Fin de la cérémonie

SAMEDI 29 FEVRIER 2020 I

08H00 - 13H00

Expositions/ Visite des stands
Visite du Site Minier de BOGOIN

L'ÉVÈNEMENT EN PHOTOS



LES RECOMMANDATIONS

SEMICA CENTRAFIQUE 2020

A l'issue du salon sur les Mines, Pétroles et carrières tenu du 27 au 29 février 2020 à l'Hôtel Ledger Plaza à Bangui,

Nous, participants recommandons ce qui suit :

- 1. La formation des Cadres dans le domaine des Mines et surtout du Pétrole ;**
- 2. La liaison Université de Bangui-Ministère des Mines en vue de définir des sujets porteurs ;**
- 3. La prise en compte de la question du genre dans l'évolution du secteur minier et pétrolier ;**
- 4. La formalisation de l'exploitation artisanale pour migrer vers les groupements d'exploitants et la petite mine ;**
- 5. La perpétuation de ce cadre d'échanges.**

Fait à Bangui le 28 février 2020

REMERCIEMENTS

SEMICA CENTRAFIQUE 2020

REMERCIEMENTS SPECIAUX :

- SON EXCELLENCE PR. FAUSTIN ARCHANGE TOUADERA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT
- L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
- LE MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
- LE CABINET SEMICA SARL
- LES DELEGATIONS OFFICIELLES PRESENTES (CAMEROUN, CONGO, BURKINA FASO, SENEGAL, AFRIQUE DU SUD)
- TRACTAFRIC EQUIPEMENT/ CATERPILLAR
- ORANGE CENTRAFRIQUE
- PETROCONGO, partenaire de AOGC, Africa Oil and Gas Corporation/Congo
- LEDGER PLAZA HOTEL BANGUI
- ENERCA
- SOCASP
- GROUPE BURVAL
- LA MAIRIE DE BANGUI
- MOCAF
- LA COMPAGNIE AIR BURKINA
- LA COMPAGNIE ASKY
- LA PRESSE NATIONALE ET INTERNATIONALE
- L'AGENCE DE STABILISATION ET DE REGULATION DES PRIX DES PRODUITS PETROLIERS (ASRP)
- COLALU
- SOCIETE INDUSTRIE MINIERE DE CENTRAFRIQUE

ANNEXES

- ALLOCUTION À LA CÉRÉMONIE
D'OUVERTURE
- ALLOCUTIONS À LA
CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

ALLOCUTIONS

-

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE



MONSIEUR PHILIPPE OUEDRAOGO
PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE
CABINET SEMICA

SEMICA CENTRAFRIQUE 2020
Bangui, Jeudi 27 Février 2020

Excellence Monsieur le Premier Ministre de la République Centrafricaine,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'institutions,
Madame et Messieurs les Ministres chargés des mines du Cameroun, du Congo, du Niger
Monsieur le Ministre des mines et de la géologie de la République Centrafricaine,
Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement de la République Centrafricaine,
Madame l'Ambassadrice de l'Union Européenne,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Messieurs les Présidents et représentants des institutions interafricaines,
Honorables membres de l'Assemblée nationale,
Monsieur le Maire de la Ville de Bangui,
Mesdames et Messieurs les hautes personnalités invitées,
Mesdames et Messieurs les participants au SEMICA CENTRAFRIQUE 2020

Avec les autres responsables du cabinet SEMICA, je suis heureux de prendre part, en ce 27 février 2020, à la cérémonie d'ouverture de SEMICA CENTRAFRIQUE 2020, Salon International des Mines, des Carrières et du Pétrole, organisé par la République Centrafricaine en partenariat avec le cabinet SEMICA, avec l'objectif de promouvoir les secteurs miniers et pétroliers de ce pays.

L'éclat de la présente cérémonie est particulièrement rehaussé par la présidence assurée par Son Excellence Monsieur **Firmin NGREBADA**, Premier Ministre, par la présence des Ministres chargés des mines de pays africains amis, des membres du gouvernement centrafricain et des éminentes personnalités invitées.

C'est donc pour le cabinet SEMICA un grand honneur que d'être associé à cet évènement.

SEMICA est un cabinet africain de droit burkinabé, créé il y a environ dix ans et spécialisé dans l'organisation d'évènements majeurs dans le secteur des mines, des carrières, des hydrocarbures et de l'énergie. Constitué de cadres africains de la communication, de la géologie, des mines, des carrières et du pétrole, le cabinet SEMICA projette de fournir son expertise aux pays africains, afin de mettre en relation les gouvernements et les investisseurs potentiels des secteurs minier et pétrolier. A l'occasion de ces Salons, organisés en collaboration avec les Etats, il offre aux investisseurs l'opportunité de mieux connaître et apprécier les ressources du sous-sol africain.

A ce jour, le cabinet SEMICA a à son actif, l'organisation de dix (10) salons internationaux de promotion des ressources minérales. La confiance obtenue de nos pays, lui permet, sans optimisme excessif, d'ambitionner de réussir des évènements aussi importants que ceux de Mining Indaba d'Afrique du Sud, du PDAC du Canada, etc.

En ma qualité de Président de son Directoire et de son Comité scientifique, je voudrais remercier, au nom du Cabinet SEMICA, les plus hautes autorités de la République Centrafricaine, en commençant par le Président de la République, Son Excellence M. Faustin Archange TOUADERA, pour la confiance placée dans la capacité de notre cabinet de contribuer à présenter de façon optimale au reste du monde les ressources minières et pétrolières de la Centrafrique, à travers l'organisation de SEMICA CENTRAFRIQUE 2020.

Cette grande marque de confiance, le Cabinet SEMICA entend la mériter et la pérenniser, d'abord en faisant de l'évènement qui débute ce jour, un net succès, ensuite en faisant en sorte que dorénavant la destination Centrafrique soit l'une des plus prisées par les investisseurs miniers internationaux.

Cette confiance placée dans le cabinet SEMICA, est la marque d'un grand esprit d'ouverture de la part des autorités de la Centrafrique, ainsi que d'une foi raisonnée dans la capacité des jeunes africains, à relever les défis nouveaux qui se posent au développement de l'Afrique.

Pour tout cela aussi, nous voulons remercier Monsieur le Président de la République de Centrafrique, son gouvernement, et notamment celui qui a été notre principal interlocuteur et parrain du projet, à savoir, Monsieur le Ministre des Mines et de la Géologie, M. Léopold MBOLI FATRAN.

Le programme de SEMICA CENTRAFRIQUE 2020 a été discuté et arrêté à la suite de concertations minutieuses avec les autorités du ministère des Mines et de la géologie ainsi qu'avec les responsables de ses services techniques. C'est ensemble que les thèmes des panels et la liste de leurs animateurs ont été arrêtés. En complément des experts nationaux, ont aussi été conviés d'autres experts issus de pays africains ou non africains, dont les expériences donneront sans doute l'opportunité d'éclairages et d'échanges fructueux et enrichissants.

Nous avons également convenu d'intéresser à l'évènement, dans le cadre de ce que nous avons appelé « STUDENT PROGRAMM », de jeunes étudiants engagés dans les études géologiques et minières, afin qu'à l'occasion de ce Salon, ils puissent toucher du doigt les réalités de leur futur professionnel.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs les Ministres
Mesdames et Messieurs les invités,

Je ne saurais terminer mon propos, sans souligner combien la tâche du cabinet SEMICA a été facilitée, d'abord par le soutien et la compréhension bienveillante du Ministre des Mines et de la Géologie et des membres de son cabinet. Facilitée ensuite par la disponibilité, la coopération et les sentiments d'estime réciproque des responsables des services techniques du ministère, à l'égard des membres du cabinet SEMICA. Qu'ils en soient tous grandement remerciés.

Que le succès du SEMICA CENTRAFRIQUE 2020 dans la promotion des ressources minières et pétrolières de la République Centrafricaine soit la juste récompense des efforts fournis par tous.

**PLEIN SUCCES DONC,
AU SEMICA CENTRAFRIQUE 2020 !**

Je vous remercie de votre attention !



**MONSIEUR LAMINE DIOUF
DIRECTEUR DU CONTRÔLE ET DE LA
SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS MINIÈRES
MINISTÈRE DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE DU
SÉNÉGAL**

**SEMICA CENTRAFRIQUE 2020
Bangui, Jeudi 27 Février 2020**

La coopération minière entre pays africains doit être renforcée afin de faire du secteur extractif un moteur de croissance et de développement durable.

C'est conscient de cela que mon pays, le Sénégal, a choisi le secteur minier parmi les six secteurs prioritaires pouvant booster la croissance du pays. C'est pourquoi nous nous réjouissons de cette tribune qui a l'avantage de constituer un cadre d'échange bénéfique pour tous ceux qui recherchent les marges de progrès à prendre en matière de coopération bilatérale, sous régionale et interafricaine à travers le partage d'expérience que nous offrent des tribunes du genre SEMICA qui nous réunit ici ce matin.

Le développement minier véritable en Afrique, ne peut se réaliser sans des choix forts et intégrés en matière de recherche, de connaissance de nos ressources minières et pétrolières endossée par un développement d'infrastructures routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires.

C'est enfin un appel à l'union, à la solidarité et au partage d'expériences réussies.

Je ne saurais terminer, Excellence, Mesdames et Messieurs sans vous transmettre l'invitation de notre département à prendre part à la 6ème édition de notre Salon International des Mines (SIM SENEGAL 2020) prévu à Dakar du 3 au 5 novembre 2020.

Souhaitant plein succès au SEMICA BANGUI 2020, Salon, qui nous l'espérons bien, sera désormais inscrit dans le calendrier des grands événements du secteur des mines en Afrique,

Je vous remercie de votre aimable attention.

Excellence, Monsieur Firmin NGREBADA, Premier Ministre de la RCA.;

- Monsieur le Ministre des Mines et de la Géologie /RCA ;
- Mesdames, Messieurs les Membres du Gouvernement ;
- Honorables Députés,
- Excellences, Mesdames, Messieurs les Membres du Corps diplomatique,
- Madame la Représentante de l'Union Européenne à Bangui ;
- Monsieur le Maire de la ville de Bangui;
- Chers acteurs du secteur des Mines et du Pétrole ;
- Distingués invités à vos rangs et grades ;
- Mesdames et Messieurs.

C'est avec un grand honneur et un réel plaisir que je prends la parole devant vous pour vous transmettre le Mot de remerciements et de félicitations de Madame **Aïssatou Sophie GLADIMA**, Ministre des Mines et de la Géologie du Sénégal, retenue à Dakar du fait du calendrier gouvernemental.

Excellence, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre des Mines et de la Géologie, Mesdames, Messieurs

Ma délégation vous remercie de toutes les commodités mises à sa disposition depuis son arrivée au pays frère de la RCA et vous réaffirme sa disponibilité pour participer pleinement à l'animation et au succès de cet important événement qui se veut une assise du donner et du recevoir et dont la pertinence n'est plus à démontrer pour la promotion et le développement du secteur minier et Pétrolier régional.



**MONSIEUR LÉOPOLD MBOLI FATRAN
MINISTRE DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE DE LA
RÉPUBLIQUE CENTRAFRIQUE**

**SEMICA CENTRAFRIQUE 2020
Bangui, Jeudi 27 Février 2020**

- Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, représentant son Excellence Monsieur le Président de la République, Patron de la présente cérémonie ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;
- Messieurs les Ministres en charge des Mines des pays frères et amis ;
- Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions diplomatiques et consulaires ;
- Excellence Mesdames et Messieurs les Présidents d'Institutions ;
- Excellence Monsieur le Commissaire Chargé de l'énergie et des mines de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEAC) ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et Interafricaines ;
- Honorables députés à l'Assemblée ;
- Monsieur le Maire de la commune de Bangui ;
- Mesdames et Messieurs les PDG de sociétés minières, de carrières et de pétrole ;
- Distingués invités ;
- Chers participants ;
- Mesdames et messieurs ;

Avant tout propos, permettez-moi, de vous exprimer, Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, représentant son Excellence Monsieur Faustin Archange TOUADERA Président de la République, Président du Conseil des Ministres, ma profonde gratitude pour votre présence effective à cette cérémonie d'ouverture de la première édition de SEMICA - CENTRAFRIQUE, signe manifeste de l'intérêt accordé au secteur minier africain en général et celui de la Centrafrique en particulier.

Cet intérêt porté par le Président de la République au secteur minier de notre pays tire son fondement de son programme quinquennal 2016-2020.

Excellence Monsieur le Premier Ministre, permettez-moi ensuite de saluer et de remercier toutes ces hautes personnalités qui honorent de leur présence cette première édition de SEMICA CENTRAFRIQUE, en particulier mes homologues qui, dans un élan de solidarité et dans une dynamique d'intégration africaine, n'ont pas marchandé le déplacement de Bangui.

Je salue toutes les délégations ici présentes, parfois à un haut niveau, c'est naturellement le lieu pour moi de renouveler la reconnaissance du peuple centrafricain.

**Excellence Monsieur le Premier Ministre,
Distingués Invités, Chers participants**

Lorsque vous recevez des hôtes, il est de bon ton de leur présenter la maison surtout quand celle-là se construit avec engagement et détermination. Ainsi la physionomie 2020 du secteur minier centrafricain se présente comme suit :

Le plan minier national, achevé en mars 1995 avec le concours de la Banque Mondiale, a identifié et localisé de manière précise pas moins de 470 indices minéraux.

La République Centrafricaine, dotée d'un riche patrimoine minéral (essentiellement diamant mais aussi or, uranium, cuivre, colombo-tantalite, monazite, étain, lignite, phosphates et calcaires) a pour politique d'attirer les investisseurs nécessaires à la mise en valeur de ce patrimoine. Le Gouvernement encourage la création et le développement d'un secteur minier actif et prospère capable de contribuer d'une manière significative à l'économie du pays. Dans ce contexte, il souhaite pouvoir participer, avec les investisseurs, au développement de toute substance dans des zones plus favorables.

Depuis les années 1930, les recherches sommaires engagées ne couvrent qu'une partie du pays. Portées sur le diamant et l'or en raison de leur valeur marchande, ces recherches vont

s'étendre à d'autres indices minéraux pour aboutir entre 1950 et 1960 à un levé géologique au 1/500 000è.

Quelques gisements et indices ont été mis à jour:

- **Uranium de Bakouma**
- **Lignite de Nzako,**
- **Fer de Bogoin,**
- **Cuivre de Ngadé,**
- **Calcaire de Bobassa.**

Les indices ayant fait l'objet des études approfondies sont :

- **L'uranium de Bakouma, estimé à 50.000 tonnes de métal ;**
- **L'or de Ndassima, estimé à 50 tonnes, soit 1.600.000 onces ;**
- **L'or de Bogoin, estimé partiellement à 1 tonne d'or, soit 32.000 onces, avec une teneur de 6g/t ;**
- **Le fer de Bogoin, estimé partiellement à 3.500.000 tonnes de minerai avec une teneur de 60 à 65 % ;**
- **Le fer de Topa, avec une teneur de 69% ;**
- **Le lignite de N'zako, estimé à 33.000 m3 ;**
- **Le calcaire de Bobassa, estimé à 10.000.000 de tonnes avec une teneur de 92% de carbonate ;**
- **Le graphite de Marago-Manga, estimé à 300.000 tonnes avec une teneur de 13,25% de carbone ;**
- **Le cuivre de Ngadé, avec une teneur de 5,72% ;**
- **Les sources thermales de Dékoa (50 à 52°C), de Kaga-Bandoro (40 à 42°C) et de N'zako (40 à 42°C).**

A cela s'ajoute, à des degrés divers, l'étain, le nickel, le chrome et les terres rares.

La présence de Greenstones Belts donne la possibilité de découvrir de gros gisements primaires d'or.

De même, la position du pays à cheval sur une zone mobile et sur la bordure du craton congolais fait espérer la mise à jour des kimberlites diamantifères.

Enfin, les fosses sédimentaires de Doba au Nord, voisines des bassins de Doséo et de Salamat, ouvrent des perspectives pour l'exploration pétrolière.

Des indices se trouvent dans les sables, sables argileux, grès, roches carbonatées et les conglomérats.

Nous pouvons citer :

- **La bande Centrafricano-Tchadienne au Nord;**
- **La région de Bangui au Centre;**

- La région de Ndjoukou-Possel au Sud-est;

Le Gouvernement de son Excellence Monsieur le Premier Ministre encourage la création et le développement d'un secteur minier actif et prospère capable de contribuer d'une manière significative à l'économie du pays. Dans ce contexte, il souhaite voir la participation des investisseurs, au développement de toute substance dans le Pays.

Nous sommes donc à la quête de partenaires pour la mise en valeur de ces ressources, mais nous voulons surtout nous atteler à adopter les stratégies les plus pertinentes avec les institutions partenaires pour l'acquisition de données géo scientifiques modernes, afin que cette mise en valeur, garantisse l'optimum dans la chaîne des productions et des sous-traitances, dans la fourniture nationale des services aux entreprises d'exploitation, dans la création d'emplois et de valeur ajoutée et dans la formation des cadres nationaux.

Je vous remercie !!!

ALLOCUTIONS

-

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

**MONSIEUR PHILIPPE OUEDRAOGO
PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE
CABINET SEMICA**

**SEMICA CENTRAFRIQUE 2020
Bangui, Vendredi 28 Février 2020**

- Monsieur le Ministre des Mines et de la Géologie de la République Centrafricaine **Léopold MBOLI FATRAN**,
- Monsieur le Ministre des Mines du Cameroun **Gabriel Dodo NDOKE**,
- Mesdames et Messieurs les Membres de Gouvernements,
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Responsables de missions diplomatiques,
- Distingués invités à vos Grades, Titres et Rangs respectifs,
- Chers Participants au SEMICA CENTRAFRIQUE 2020,

Le Président du Directoire du Cabinet SEMICA que je suis, s'est senti pleinement honoré d'avoir été choisi pour mener à bien l'organisation de cette manifestation prestigieuse.

A tous les participants à ce SEMICA, à tous ceux qui y ont vu comme moi une bonne opportunité de rencontres et d'échanges dans l'objectif de contribuer à l'essor des secteurs des mines et du pétrole en Afrique, en Afrique Centrale et plus précisément en République Centrafricaine, à tous ceux qui ont marqué par leur présence, leur intérêt et leur soutien à ce salon, je voudrais, au nom du Cabinet SEMICA vous exprimer ma gratitude.

A l'Etat Centrafricain, aux plus hautes autorités de ce pays hôte, à la Coordination bipartite et à tous les experts qui ont animés les panels extrêmement instructifs qui se sont déroulés les deux premières journées, je voudrais témoigner aussi de mes chaleureux sentiments de remerciements. Non seulement ils ont accompli de manière satisfaisante les tâches qui leur étaient confiées, mais ils ont manifesté dans ce travail, et c'est le cas notamment des panélistes, des égards et beaucoup de patience à l'endroit de tous ceux, notamment les jeunes, qui ont sollicité leurs éclairages.

Je voudrais donc profiter de cette cérémonie pour confirmer aux autorités centrafricaines, notre disponibilité à continuer à promouvoir l'énorme potentiel minier et pétrolier africain et centrafricain mis en exergue au cours de nos travaux.



Ensemble, nous avons réussi à attirer l'attention de potentiels investisseurs sérieux. La République Centrafricaine vient de loin et ira très loin. Ce travail de promotion ainsi engagé devrait être poursuivi dans une dynamique de pérennisation afin d'atteindre pleinement les objectifs recherchés.

L'avenir se présente sous de bons auspices pour la Centrafrique minière et pétrolière, si ce travail reste continu, maintenu et robuste.

Notre Cabinet SEMICA se tiendra toujours à vos côtés pour relever les défis qui sont les vôtres.

Certes tout n'a pas été rose mais l'écoute et l'accompagnement dont nous avons bénéficié de votre part nous rassure que ce nouveau partenariat noué se développera en se bonifiant. SEMICA est avant tout un cabinet panafricain à la disposition des pays africains. Notre savoir-faire sera toujours à votre disposition pour faire en sorte que les ressources naturelles et minérales du continent profitent certes aux investisseurs mais surtout et avant tout à nos états africains qui ont tant besoin de ressources additionnelles consistantes pour le financement de notre développement.

Notre expertise reconnue au Burkina Faso, au Bénin, au Libéria, aujourd'hui en République Centrafricaine et dans d'autres pays qui nous font appel sera toujours à votre disposition.

Mesdames, Messieurs,

En attendant donc de nous revoir dans un futur que j'espère proche dans le cadre d'un SEMICA, je vous souhaite également une belle soirée de clôture.

Et à nouveau, merci pour toutes les attentions et les facilités accordées au Cabinet SEMICA.

Merci pour votre aimable attention.

**Philippe OUEDRAOGO
Polytechnicien, X-Mines Promotion 1964
Président du Directoire du Cabinet
SEMICA**

**MONSIEUR LÉOPOLD MBOLI FATRAN
MINISTRE DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE DE LA
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

**SEMICA CENTRAFRIQUE 2020
Bangui, Vendredi 28 Février 2020**

Monsieur le Ministre du Plan et de la Coopération, représentant personnel du Premier Ministre Chef de gouvernement, Mesdames et messieurs les représentants du corps diplomatique et des institutions internationales, régionales et sous régionales ; Mesdames et messieurs les représentants des compagnies minières et pétrolières ; Mesdames et messieurs de la presse ; Mesdames et messieurs, en vos rangs et grades respectifs, Chers participants à cette première édition de SEMICA CENTRAFRIQUE.

Nous voici aux termes de DEUX (2) jours de travaux intenses dans le cadre de la première édition de **SEMICA CENTRAFRIQUE 2020**.

Durant ces deux jours, nous avons célébré ce Salon sous le thème « **LES ENJEUX, DÉFIS ET PERSPECTIVES DE LA PROMOTION DES RICHESSES MINIÈRES ET PÉTROLIÈRES DE LA RCA** ».

Outre le Panel de Haut Niveau, qui a abordé les sujets relatifs aux Potentialités minières et pétrolières en Afrique, trois autres Panels ont traité des thèmes suivants :

- **État des lieux de la recherche géologique, minière et pétrolière,**
- **Les femmes dans le secteur minier,**
- **Opportunités d'investissements dans le secteur minier.**

Ces Panels, tous aussi édifiants les uns que les autres ont été animés par d'imminents conférenciers.

C'est l'occasion de dire merci à ces personnes qui malgré leur occupation n'ont ménagé aucun effort pour contribuer à la réussite de ce salon.

Mesdames et messieurs, Les débats animés que vous avez eus aussi bien au cours des panels que des conférences, les échanges fructueux dont vous vous êtes mutuellement enrichis à l'occasion vous ont permis de mieux cerner la problématique des enjeux importants que constituent la connaissance de notre sous-sol et des défis d'une meilleure organisation de la production



minière dans notre pays, de définir les axes d'une politique conséquente et surtout, de préconiser des actions pour relever ces défis.

En effet, partant de l'historique de la recherche géologique, minière et pétrolière en RCA, des résultats engrangés depuis les années 1940, vous avez fait une analyse sans complaisance de la situation et des besoins. Répertoriant les atouts, les contraintes et faiblesses de nos secteurs miniers et pétroliers, vos conclusions, nous rappellent le nécessaire de l'émergence d'une approche nouvelle plus dynamique et surtout mieux adaptée au contexte actuel aux plans politique, technologique, social et économique.

Mesdames et messieurs,

Les différentes expositions de matériels, des résultats et produits de la recherche des instituts de recherche et opérateurs miniers et pétroliers ont permis au public de mieux connaître le domaine de la géologie, des mines et du pétrole.

Aussi, les interventions des uns et des autres permettent de constater une grande richesse de notre sous-sol qui doit être mise en valeur. Dans ce sens j'encourage à promouvoir et à valoriser d'avantage ses activités et ses produits.

Mon département poursuivra sa politique d'amélioration et de facilitation des conditions d'investissement par la création de cadres propices pour les investisseurs, par l'amélioration de la connaissance géologique, minière et pétrolière de RCA FASO.

La place, le rôle du tandem Université-Ministère en charge des Mines et du pétrole et son importance dans le développement des secteurs minier et pétrolier de RCA n'est plus à démontrer car il est à l'origine de la découverte de la plupart des gîtes miniers. Cependant, comme le dit bien cet adage « l'arbre ne doit pas cacher la forêt », les attentes restent encore énormes.

C'est le lieu pour moi de féliciter et d'encourager l'ensemble des cadres des secteurs minier et pétrolier pour leur abnégation au travail et surtout leur sens élevé du patriotisme qu'ils ont hérités sans aucun doute des aînés qui au prix de sacrifices ont jeté les bases du secteur minier actuel.

Vous avez par votre ténacité démontrée que la RCA est géologiquement riche et cela s'est confirmé au cours de ce salon car le pays présente aux investisseurs potentiels plus de 400 indices minéraux.

Honorables invités ;

Distingués participants ;

Pour conclure, je voudrais, au nom de Son Excellence Monsieur **Firmin NGREBADA**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, au nom du Gouvernement et en mon nom propre, remercier les Sponsors, le Cabinet SEMICA, les organisateurs, les partenaires techniques et financiers, les sociétés minières, les acteurs du secteur des hydrocarbures, les communicateurs, et tous ceux qui n'ont ménagé aucun effort pour rendre la présente édition de SEMICA CENTRAFRIQUE possible.

Je voudrais féliciter l'ensemble des participants pour leur assiduité et leur participation active aux échanges.

Je vous remercie.

Ensemble pour le
SEMICA CENTRAFRIQUE
2021

SON EXCELLENCE
MONSIEUR FIRMIN NGREBADA
PREMIER MINISTRE
DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

SEMICA CENTRAFRIQUE 2020
Bangui, Vendredi 28 Février 2020

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Institutions et membres du Gouvernement, Excellences, Mesdames et Messieurs les participants au SEMICA CENTRAFRIQUE,

Si le gouvernement de la République a décidé d'organiser ce premier Salon des mines, des carrières et du pétrole en partenariat avec le Cabinet SEMICA, c'est :

- **D'une part, parce qu'il a conscience de l'importance du potentiel minier et pétrolier dont la nature a doté le pays, même si les ressources correspondantes ne sont pas encore toutes bien connues,**
- **Et d'autre part, parce que l'impératif de développement du pays exige que des dispositions urgentes soient prises, pour que ces ressources naturelles ne soient plus l'objet de fraudes et de prédatons, mais qu'au contraire, elles puissent être mises en valeur pour contribuer, avec d'autres secteurs économiques, à sortir les populations de la pauvreté et de la misère.**

Le grand intérêt manifesté par tous les milieux qui ont été représentés à ce premier SEMICA CENTRAFRIQUE, l'engouement qu'il a suscité auprès des participants, témoignent de la justesse des préoccupations qui ont justifié l'organisation de ce Salon minier et pétrolier.

Je saisis cette opportunité pour remercier non seulement les organisateurs de l'évènement, mais aussi les pays qui nous ont manifesté leur soutien en y dépêchant :

- **soit leurs ambassadeurs, soit des hauts représentants,**
- **les institutions régionales et les entreprises qui nous ont apporté leur soutien,**
- **et les éminents professeurs et experts du secteur qui ont animé les débats et les échanges.**

Ces débats et ces échanges ont certainement convaincu tous les participants, que la Centrafrique dispose d'un potentiel minier important, que les recherches et les travaux de nos experts, gênés par les vicissitudes que notre pays a traversées ces dernières décennies, n'ont que partiellement été révélés.



Déjà cependant, il a été mis en évidence au moins 34 substances minérales différentes, dont notamment le diamant, l'or, le fer, l'uranium, le cuivre, le manganèse, les terres rares, le graphite et de bonnes espérances en hydrocarbures.

DIEU merci, avec le retour de l'ordre constitutionnel depuis le 30 mars 2016, avec la signature de l'Accord politique pour la paix et la Réconciliation nationale de 2019, dont la mise en œuvre se fait progressivement, grâce à l'adhésion de plus en plus large des populations et au soutien de la Communauté internationale, on assiste à une amélioration de la situation sécuritaire du pays et à la consolidation de la paix.

Mesdames et Messieurs,

Cette évolution positive de la situation va nous permettre :

- De poursuivre les travaux de cartographie géologique, base d'une meilleure connaissance de notre sous-sol et de ses potentialités,
- De poursuivre l'assainissement de notre secteur minier, d'y réduire drastiquement la fraude et les accaparements illicites,
- De prendre les dispositions pour que la Centrafrique, producteur important de diamants, redevienne membre à part entière du processus de Kimberley, avec tous les droits attachés,
- De mettre enfin en œuvre une politique minière cohérente et moderne, attractive pour tous les investisseurs potentiels, nationaux ou étrangers, des secteurs miniers et pétroliers,
- D'obtenir que les secteurs minier et pétrolier, contribuent de manière notable, non seulement à l'accroissement du budget de l'Etat, mais aussi à l'amélioration de la situation économique et sociale des populations, à la création d'emplois et au développement des infrastructures.

D'ores et déjà, je note que le présent Salon a produit des recommandations, que le gouvernement centrafricain examinera avec la plus grande attention, dans l'objectif de mieux préciser sa stratégie minière.

Je voudrais donc vous donner rendez-vous l'année prochaine en 2021 à la deuxième édition du Salon des mines, des carrières et du pétrole, pour noter ensemble les progrès enregistrés.

Enfin, en souhaitant bon retour à tous les participants dans leurs foyers ou leurs pays, je déclare close la première édition de SEMICA CENTRAFRIQUE !

Bangui le 28 février 2020

SEMICA CENTRAFRIQUE 2020

Thème :
**Invest in Africa Mining,
Quarries, Oil &
Gas Opportunities**

Where the World meets African Mining !

📞 : +236 70 14 26 27 ✉ : info@semicacentrafrique.com 🌐 : www.semicacentrafrique.com

27-29 Février 2020
Ledger Plaza Hôtel,
Bangui

SEMICA CENTRAFRIQUE 2020,
la plus prestigieuse des conférences
d'Afrique Centrafrique.

Powered by

